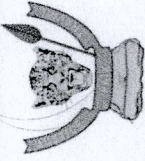


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 169/2024

AU BUREAU D'ETUDES EGMMM SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° OVD/DG/CGPMP/001/2024, conclu avec l'Office des Voies et Drainage (OVD), pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent quarante mille cinq cent dix-sept, trente-deux centimes (USD 340 517,32) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille trois cent quatre-vingt-trois, soixante-deux centimes (USD 2 383,62), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 26/08/2024.

Directeur Administratif et Financier

Secrétaire de l'Etablissement



Directeur Général